

NATIONAL STAR OF EXCELLENCE PREREQUISITES AND POINTS

ÉTOILE NATIONALE D'EXCELLENCE CONDITIONS PRÉALABLES ET POINTS

ASSESSMENT PRINCIPLES

1. Cadets are challenged to accumulate as many points as possible in various areas of assessment to reach the four levels of the NSE. The aim is to improve their chances of being selected for summer training, advanced activities and various awards. The higher a cadet scores in the NSE, the better the chances of being selected in priority.

2. Cadets can accumulate points starting on 1 July of the year they graduate from Silver Star and continue until they age out.

3. Points accumulated during CSTC training are credited for the NSE level that the cadet is pursuing at that particular time.

4. Participation points are credited to the NSE Level that the cadet is pursuing at that particular time. A cadet can try to improve on his results until he meets all prerequisites for the NSE Level he is pursuing. Participation points are not transferable to a superior level. For example:

- a. a cadet may pass Gold Star training and fail to achieve the required 450 points for NSE Level 1. Until he accumulates enough participation points to complement compulsory training, he will not receive the NSE Level 1. He will move on to undertake Master Cadet training where he may continue accumulating NSE 1 participation points. As soon as all criteria are met for NSE Level 1, the cadet can start accumulating participation points towards NSE Level 2; and

PRINCIPES D'ÉVALUATION

1. Afin d'augmenter leurs chances d'être sélectionné pour divers cours d'été, pour des activités d'entraînement avancé et pour diverses récompenses, les cadets sont mis au défi d'accumuler le plus de points possible dans divers champs d'évaluation, afin d'atteindre l'un des quatre niveaux de l'ENE. Plus grand sera le nombre de points accumulés et meilleures sont les chances d'être sélectionné en priorité.

2. Les cadets peuvent accumuler des points à partir du 1^{er} juillet de l'année où ils terminent leur étoile argent et continuent jusqu'au jour où ils quittent en raison de l'âge.

3. Les points accumulés lors de l'entraînement au CIEC sont crédités pour le niveau d'ENE qui est poursuivi alors par le cadet.

4. Les points de participation sont accumulés pour le niveau d'ENE en cours. Un cadet peut tenter d'améliorer ses résultats tant qu'il n'aura pas atteint les prérequis du niveau d'ENE qu'il poursuit. Les points de participation ne sont pas transférables à un niveau supérieur. Par exemple

- a. un cadet peut réussir son instruction de l'étoile or et ne pas avoir accumulé les 450 points requis pour l'ENE niveau 1. Tant qu'il n'aura pas accumulé suffisamment de points pour compléter ses points d'instruction obligatoire, il ne recevra pas l'ENE niveau 1. Il débutera son cours de cadet-maître où il pourra continuer à accumuler des points de participation pour l'ENE 1. Dès qu'il aura satisfait aux critères de l'ENE niveau 1, le cadet pourra commencer à accumuler des points de participation pour la poursuite de l'ENE niveau 2; et

- b. a cadet may accumulate 450 points but have yet to complete all Gold Star compulsory requirements. Until the cadet passes Gold Star training, he will not receive NSE Level 1. The cadet may try to improve the participation scores he accumulates towards NSE Level 1 until he gets his Gold Star, but he can not start accumulating participation points towards NSE Level 2 until he receives NSE Level 1.

- b. un cadet peut accumuler 450 points sans avoir réussi toutes les exigences d'instruction obligatoire d'étoile or. Cependant, tant qu'il n'aura pas réussi l'étoile or, il ne recevra pas l'ENE niveau 1. Le cadet peut continuer à améliorer ses pointages de participation qui compteront envers l'ENE niveau 1, jusqu'à ce qu'il reçoive son étoile or, mais il ne peut commencer à accumuler des points de participation envers l'ENE niveau 2 tant qu'il n'a pas reçu l'ENE niveau 1.

5. Cadets can use each area of assessment only once in the pursuit of each NSE Level. As he reaches a Level of NSE, a cadet can again use the same areas of assessment to accumulate points towards the next Level. For example, if a cadet receives points for achieving a level of marksmanship during NSE Level 1, marksmanship can be used again when pursuing another level of NSE.

5. Chaque champ d'évaluation peut être utilisé une fois seulement pour chaque niveau d'ENE. Dès qu'il atteint un niveau d'ENE, le cadet peut de nouveau utiliser les mêmes critères dans sa quête du niveau suivant. Par exemple, un cadet qui reçoit des points pour une qualification de tir pour l'ENE niveau 1, pourra utiliser le tir de nouveau lors de la poursuite d'un autre niveau de l'ENE.

NSE LEVEL PREREQUISITES

CONDITIONS PRÉALABLES AUX NIVEAUX D'ENE

6. **NSE Level 1** – To qualify for NSE Level 1, a cadet must:

6. **ENE niveau 1** – pour se qualifier de l'ENE niveau 1 un cadet doit:

- a. pass all compulsory Gold Star POs;
- b. accumulate enough participation points to reach an overall score (compulsory training and participation) of at least 450 points.

- a. réussir tous les OREN obligatoires de l'étoile or;
- b. accumuler suffisamment de points de participation pour atteindre un total cumulatif (entraînement obligatoire et participation) d'au moins 450 points.

7. **NSE Level 2** – To qualify for NSE Level 2, a cadet must:

7. **ENE niveau 2** – pour se qualifier de l'ENE niveau 2 un cadet doit:

- a. pass all compulsory Master Cadet POs; and
- b. accumulate enough participation points to reach an overall score (compulsory training and participation) of at least 750 points.

- a. réussir tous les OREN obligatoires du niveau cadet maître; et
- b. accumuler suffisamment de points de participation pour atteindre un total cumulatif (entraînement obligatoire et participation) d'au moins 750 points.

8. **NSE Level 3** – To qualify for NSE Level 3, a cadet must:

- a. be qualified as Master Cadet; and
- b. accumulate enough additional points with their Participation Record to reach a score of at least 900 points.

9. **NSE Level 4** – To qualify for NSE Level 4, a cadet must:

- a. be qualified as Master Cadet; and
- b. accumulate enough additional points with their Participation Record to reach a score of at least 1000 points.

10. A cadet may receive the Gold Star and Master Cadet qualifications without receiving a NSE Level.

11. Points accumulated during each NSE Level are carried forward to the next Level. Therefore, a cadet qualifying NSE Level 1 with 450 points will start his quest for NSE Level 2 with 450 points.

PENALTY - DISCIPLINE

12. It is expected of cadets competing for the NSE that they maintain an irreproachable level of self-discipline.

13. A penalty of 100 points will be subtracted from the cadets file for each instance where they are returned to unit for disciplinary reasons, whether at CSTC, during expeditions or if they are suspended from their corps for disciplinary reasons.

POINTS FOR COMPULSORY TRAINING

14. The first two levels of the NSE call for cadets to successfully complete their

8. **ENE niveau 3** – pour se qualifier de l'ENE niveau 3 un cadet doit:

- a. être qualifié cadet-maître; et
- b. accumuler suffisamment de points de participation pour atteindre un total de 900 points.

9. **ENE niveau 4** – pour se qualifier de l'ENE niveau 4 un cadet doit:

- a. être qualifié cadet-maître; et
- b. accumuler suffisamment de points de participation pour atteindre un total de 1000 points.

10. Un cadet peut réussir ses qualifications d'étoile or et de cadet-maître sans réussir un niveau de l'ENE.

11. Les points accumulés lors de chaque niveau de l'ENE sont conservés lors du niveau suivant. Donc, un cadet qui se qualifie pour l'ENE niveau 1 avec 450 points débutera sa quête du niveau 2 avec 450 points.

PÉNALITÉ - DISCIPLINE

12. Il est attendu des cadets qui compétitionnent pour l'ENE qu'ils maintiennent un niveau irréprochable de discipline.

13. Une pénalité de 100 points sera déduite du dossier des cadets à chaque occasion où ils seront retournés à l'unité pour raison disciplinaire, que ce soit lors de l'entraînement d'été, des expéditions ou s'ils sont suspendus des activités de leur corps pour des raisons disciplinaires.

POINTS POUR L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

14. Pour les deux premiers niveaux de l'ENE, les cadets devront réussir les normes obligatoires

compulsory Gold Star and Master Cadet training requirements.

15. Levels of achievement of Gold Star and Master Cadet training POs are defined as either being Baseline or Enhanced Proficiency. The achievement of compulsory training POs will be calculated as follows where applicable:

- a. Baseline proficiency – 20 points; and
- b. Enhanced proficiency – 40 points.

16. A cadet who achieves baseline proficiency may be reassessed, where resources permit, to achieve enhanced proficiency, as per described in the QSP.

17. The results of Gold Star and Master Cadet compulsory training will only count towards the NSE starting on 1 May, even if the results have been registered earlier in the cadets' files.

POINTS FOR PARTICIPATION

18. Compulsory training alone is not sufficient to earn NSE Levels 1 and 2. Cadets may increase their number of points by actively participating in other corps activities as per described hereafter.

19. Attendance at compulsory and complementary activities – Points are awarded to recognize cadets that display superior attendance at compulsory training sessions and complementary training.

20. Only those compulsory activities that fit within the definition found at CATO 11-04, Cadet Program outline, para 6 to 16, will be considered. The participation of cadets in activities that exceed the requirements defined at CATO 11-04 will not be calculated for this

d'instruction des niveaux d'étoile or et de cadet-maître.

15. L'évaluation de la compétence aux étoiles or et cadet-maître sera définie comme étant de base ou accrue. L'atteinte des OREN obligatoires sera calculée comme suit, là où applicable :

- a. compétence de base – 20 points; et
- b. compétence accrue – 40 points.

16. Un cadet qui atteint un niveau de compétence de base peut être réévalué, là où les ressources le permettent, pour obtenir un niveau de compétence accrue, comme il l'est expliqué dans les NQP.

17. Les résultats d'instruction obligatoire des niveaux d'étoile or et de cadet-maître ne seront pris en considération qu'à partir du 1 mai et ce, même s'ils sont inscrits avant cette date dans le dossier du cadet.

POINTS DE PARTICIPATION

18. En plus des exigences reliées à leur instruction obligatoires, les cadets pourront accumuler des points supplémentaires en participant activement au sein des autres activités du corps. Ils peuvent augmenter leur nombre de points en participant activement à d'autres activités du corps, comme décrit ci-après.

19. Participation aux activités obligatoires et complémentaires – Des points seront alloués aux cadets pour reconnaître ceux qui affichent un niveau supérieur de présence aux sessions d'instruction obligatoire et aux activités complémentaires.

20. Seules les activités qui satisfont à la définition trouvée à l'OAIC 11-04, Aperçu du programme des cadets, para 6 à 16, pour l'entraînement obligatoire, seront considérées. Les activités additionnelles auxquelles un cadet décide de participer, au-delà des exigences de l'instruction obligatoire, ne seront

area of assessment.

pas considérées pour cet élément d'évaluation.

21. Attendance will be rewarded as follows:

21. Les présences seront récompensées comme suit:

- a. 70-74% - 5 points;
- b. 75-79% - 10 points;
- c. 80%-84% - 15 points;
- d. 85% - 89% - 20 points;
- e. 90%-95% - 25 points; and
- f. 96%-100% - 30 points.

- a. 70-74% - 5 points;
- b. 75-79% - 10 points;
- c. 80%-84% - 15 points;
- d. 85% - 89% - 20 points;
- e. 90%-95% - 25 points; et
- f. 96%-100% - 30 points.

22. The attendance points will only count towards the NSE starting on 1 May of the training year, even if the results have been entered earlier in the cadets' files.

22. Les points de pourcentage ne seront pris en considération qu'à partir du 1 mai de l'année d'instruction, même s'ils sont inscrits avant cette date dans le dossier du cadet.

23. Expeditions - Participation will be assessed as follows:

23. Expéditions – La participation sera évaluée comme suit:

- a. Gold Star Expedition or participation in the Expedition Instructor Course – 10 points;
- b. Regional – 20 points; and
- c. National and International – 30 points.

- a. expédition d'étoile or ou participation au cours d'instructeur d'expédition – 10 points;
- b. régionale – 20 points; et
- c. nationale et internationale – 30 points.

24. Participation in the Expedition Instructor Course includes an 18-day expedition. Cadets will be credited with the Gold Star Expedition if they participate in the Expedition Instructor Course. This does not exempt cadets from participating in the Gold Star expedition with their corps. To receive an exemption, a waiver to this effect must be submitted IAW the Gold Star QSP.

24. Le cours d'instructeur d'expédition comprend une expédition de 18 jours. Les cadets participants à ce cours seront crédités de l'expédition d'étoile or. Ceci n'exempte pas les cadets de leur participation à l'expédition de l'étoile or avec leur corps. Pour recevoir une exemption, une demande d'exemption doit être soumise tel que décrit au PNQ de l'étoile or.

25. Duke of Edinburgh - Highest level of qualification achieved in the pursuit of the NSE level.

25. Duc d'Édimbourg – Plus haut niveau de qualification obtenu dans la poursuite du niveau d'ENE.

26. Points are awarded as follows:

- a. participation – 5 points;
- b. bronze – 10 points;
- c. silver – 20 points; and
- d. gold – 30 points.

27. Physical Fitness - Points are awarded for the highest level achieved in the pursuit of the NSE Level, as described at CATO 14-18, Cadet Fitness Assessment and Incentive Program.

28. Points allocated as follows :

- a. bronze – 5 points;
- b. silver – 10 points;
- c. gold – 20 points; and
- d. excellence – 30 points.

29. Higher physical fitness results achieved at the CSTC will be credited.

30. Community Leadership – In order to qualify for points in this category, cadets must demonstrate that they have volunteered their time in support of activities held in their local communities or within the larger cadet community outside of their corps. Cadets must submit a written request, to their corps CO, to have their activities credited. The submission must include a:

- a. description of the activity;
- b. description of their personal involvement (number of hours, role, etc.); and

26. Les points seront alloués comme suit:

- a. participation – 5 points;
- b. bronze – 10 points;
- c. argent – 20 points; et
- d. or – 30 points.

27. Conditionnement physique – Des points seront alloués pour le plus haut niveau atteint dans la poursuite du niveau d'ENE, selon les normes décrites dans l'OAIC 14-18, Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets.

28. Points alloués comme suit :

- a. bronze – 5 points;
- b. argent – 10 points;
- c. or – 20 points; et
- d. excellence – 30 points.

29. Les résultats supérieurs de conditionnement physique atteints au CIEC seront crédités.

30. Leadership communautaire – Pour recevoir des points dans cette catégorie, les cadets doivent démontrer qu'ils ont utilisé les habiletés acquises comme cadet lors d'une activité communautaire ou dans la communauté élargie des cadets en dehors de leurs corps. Les cadets doivent soumettre une demande par écrit à leur commandant de corps, pour voir leurs activités reconnues. La soumission devra inclure une :

- a. description de l'activité;
- b. description de leur implication personnelle (nombre d'heures, rôle, etc.); et

- c. email or signed letter of recognition from an authority related to the activity.

- c. courriel ou lettre de reconnaissance signée d'une autorité reliée à l'activité.

31. Cadets must not be credited for activities conducted by the corps in support of their own training, such as corps fundraising activities. The intent is to recognize cadets that go beyond their involvement with the corps.

31. Les cadets ne doivent pas recevoir de points pour des activités organisées par leur corps en soutien de leur propre entraînement, comme les activités de financement du corps. L'intention est de reconnaître les cadets qui vont au-delà de leur participation avec le corps de cadets.

32. The following are only a few examples of what could be credited:

32. Voici quelques exemples seulement d'activités pouvant être créditées

- a. member of the student council;
- b. volunteers with the elderly;
- c. teaches music to children;
- d. runs a school fundraising campaign;
- e. plays music at church;
- f. official at the zone, regional or national activities; and
- g. volunteers as staff with the expedition centre.

- a. membre du conseil étudiant;
- b. bénévolat avec les personnes âgées;
- c. enseigner la musique aux jeunes enfants;
- d. diriger une campagne de financement à l'école;
- e. jouer de la musique à l'église;
- f. officiel aux activités de zone, régionales et nationales; et
- g. bénévole comme personnel avec le centre d'expédition.

33. Points for community leadership are awarded as follows:

33. Les points pour le leadership communautaire sont alloués comme suit:

- a. 1 activity – 5 points;
- b. 2 activities – 10 points;
- c. 3 activities – 20 points; and
- d. 4 activities – 30 points.

- a. 1 activité – 5 points;
- b. 2 activités – 10 points;
- c. 3 activités – 20 points; et
- d. 4 activités – 30 points.

34. Marksmanship qualifications – Points are awarded for the highest level of marksmanship achieved in the pursuit of an NSE level.

34. Qualifications de tir - Des points seront alloués pour le plus haut niveau de qualification de tir atteint dans la poursuite d'un niveau d'ENE.

35. Higher marksmanship qualifications achieved at the CSTC will be credited.

35. Les qualifications de tir supérieures atteintes au CIEC seront créditées.

36. Points are awarded as follows:

36. Les points seront alloués comme suit:

- a. Marksman – 5 points;
- b. First Class – 10 points;
- c. Expert – 20 points; and
- d. Distinguished – 30 points.

- a. Tireur d'élite – 5 points;
- b. Première classe – 10 points;
- c. Expert – 20 points; et
- d. Émérite – 30 points.

37. Music qualifications – Points are awarded for the highest level of music proficiency achieved in the pursuit of an NSE Level. Cadets that qualify for levels on several instruments only receive points for one so as not to give musicians an undue advantage in the NSE.

37. Qualifications musicales - Des points seront alloués pour le plus haut niveau de qualification musicale atteint dans la poursuite d'un niveau d'ENE. Les cadets qui se qualifient pour plusieurs instruments recevront des points pour un seul afin de ne pas favoriser indument les musiciens dans leur quête de l'ENE.

38. Higher music levels achieved at CSTC will be credited.

38. Les niveaux de musique supérieurs atteints au CIEC seront crédités,

39. Points are awarded as follows:

39. Les points seront alloués comme suit:

- a. Basic – 5 points;
- b. Level 1 – 10 points;
- c. Level 2 – 15 points;
- d. Level 3 – 20 points;
- e. Level 4 – 25 points; and
- f. Level 5 – 30 points

- a. Élémentaire – 5 points;
- b. Niveau 1 – 10 points;
- c. Niveau 2 – 15 points;
- d. Niveau 3 – 20 points;
- e. Niveau 4 – 25 points; et
- f. Niveau 5 – 30 points.

40. Cadets will not be credited for the music training and qualifications they receive as students in civilian institutions. The standards of assessment between the civilian music authorities and the CCO vary too much.

40. Les cadets ne recevront pas de crédit pour la formation musicale et les qualifications qu'ils reçoivent comme étudiants dans des institutions civiles. Les normes d'évaluation entre les autorités civiles musicales et les OCC divergent trop.

41. Optional Teams – The intent is to recognize the extra efforts put forth by cadets that train for several weeks and months in preparation for demonstrations and/or competitions.

41. Équipes optionnelles – Le but est de reconnaître les efforts additionnels déployés par ceux qui s'entraînent pendant plusieurs semaines et mois en préparation pour des démonstrations et/ou des compétitions.

42. Points are awarded for participation in local demonstrations and in RDA/NDA competitions, as individual or as member of a team.

43. Demonstration Teams – Includes the participation in non-competitive teams training for demonstrations at local and/or regional events during the corps training year. For example:

- a. drill team for the Annual Ceremonial Review;
- b. corps band to perform concerts in the local community; and
- c. regional honour bands.

44. Competitive teams – Recognizes individuals and teams that participate in competitive events organized by the CCO and their capacity to reach superior levels of competition. It is recognized that not all teams can win awards, but reaching a superior level of competition will be rewarded, minimally, with participation points.

45. Although a cadet might be involved in several teams and might participate in both a demonstration and a competition team, points will be only awarded for the highest level of participation achieved. This aims to ensure that cadets from corps that do not / cannot offer several competitive teams are not unduly disadvantaged.

46. Points are awarded as follows for the highest level of participation achieved:

- a. Demonstration Team – 5 points;
- b. Zone competition (RDA) – 10 points;
- c. Regional competition (RDA) – 20 points; and

42. Des points seront alloués pour le plus haut niveau de participation atteint dans des démonstrations locales et dans des compétitions ADER/ADEN que ce soit à titre individuel ou comme membre d'une équipe.

43. Équipes de démonstration – Inclut les équipes qui s'entraînent pour participer à des démonstrations locales ou/et régionales non-compétitives au cours de l'année d'instruction du corps. Par exemple :

- a. peloton de précision pour la revue annuelle;
- b. musique qui effectue des concerts au sein de la communauté; et
- c. musiques régionales honorifiques.

44. Équipes de compétition – Reconnaît les individus et les équipes qui participent à des compétitions organisées par les OCC et leur capacité à atteindre des niveaux supérieurs de compétition. Toutes les équipes ne peuvent remporter des prix, mais tous les participants recevront des points de participation à tous les niveaux.

45. Même s'il reconnu qu'un cadet peut être membre de plusieurs équipes et participer à des démonstrations et des compétitions, des points seront uniquement donnés pour le plus haut niveau de participation atteint. Ceci vise à s'assurer que les cadets des corps qui ne peuvent offrir plusieurs équipes compétitives, ne seront pas désavantagés.

46. Les points seront alloués comme suit pour le plus haut niveau de participation atteint:

- a. Équipe de démonstration – 5 points;
- b. Compétition de zone (ADER) – 10 points;
- c. Compétition régionale (ADER) – 20 points; et

- d. National competition (NDA) – 30 points.

47. Podium – RDA and NDA award winners will receive podium points as follows:

- a. Third place – 10 points;
- b. Second place – 20 points; and
- c. First place – 30 points.

48. A cadet participating in several types of competitions will only receive marks for the highest podium. For example:

- a. a cadet ranking 1st in marksmanship at the zone level and 3rd at the regional band competition will get marks for 1st place at the zone level;
- b. members of a drill team finishing in the top three at the regional competition will get marked accordingly; and
- c. a biathlete or marksman reaching the podium at the zone, regional and national levels will be awarded points for the highest podium achieved.

49. Cadets participating in multi-corps teams (band, drill team, orienteering, etc.) for demonstrations and/or competitions will receive the same number of points for their participation and results as if they were participating as members of a single corps team.

50. Cadets that are selected as members of composite teams for regional and national Marksmanship and Biathlon Championships will receive the same number of points for their participation and results as if they were participating as members of a single corps team.

- d. Compétition nationale (ADEN) – 30 points.

47. Podium – Les récipiendaires de prix dans les ADER et ADEN récompensés par des points de podium :

- a. Troisième position – 10 points;
- b. Deuxième position – 20 points; et
- c. Première position – 30 points.

48. Un cadet qui participe à plusieurs types de compétition ne recevra des points que pour le plus haut podium atteint. Par exemple :

- a. un cadet qui termine 1^{er} en tir dans sa zone et 3^{ème} à la compétition régionale de musique recevra des points pour sa 1^{ère} position;
- b. les membres d'un peloton de précision qui se classe dans les trois premières positions aux compétitions régionales, recevront des points en conséquence; et
- c. un biathlète qui atteint le podium aux niveaux local, régional et national recevra les points équivalents au podium le plus élevé atteint.

49. Les cadets membres d'une équipe multi-corps (participant à des démonstrations ou des compétitions recevront le même nombre de points pour leur participation et leurs résultats que s'ils participaient comme membres d'un seul corps.

50. Les cadets qui sont sélectionnés pour participer aux Championnats régionaux et nationaux de tir et de biathlon, comme membres d'équipes composées, recevront le même nombre de points pour leur participation et leurs résultats que s'ils participaient comme membres d'un seul corps.

51. Colonel Robert Perron Award – Assessment for this Award must be conducted IAW CATO 13-16, National Cadet Honors and Awards, Annex G. All cadets that elect to participate in this assessment will receive a minimum of 5 points for participation.

52. Points will be awarded for the highest result achieved, as follows:

- a. Participation – 5 points;
- b. Top-3 male and top-3 female for each participating corps – 10 points;
- c. Top-3 male and top-3 female regional rankings, Army Cadets – 20 points; and
- d. Top-3 male and top-3 female national rankings, Army Cadets – 30 points.

51. Prix du colonel Robert Perron – L'évaluation pour ce prix doit se faire selon les normes décrites à l'OAIC 13-16, Décorations nationales des cadets, annexe G. Tous les cadets qui choisiront de participer à cette compétition recevront une note minimale de 5 points pour leur participation.

52. Les points seront alloués comme suit, pour le plus haut résultat atteint:

- a. Participation – 5 points;
- b. Top-3 cadets et top-3 cadettes par corps participant – 10 points;
- c. Top-3 cadets et top-3 cadettes classement régional des cadets de l'Armée – 20 points; et
- d. Top-3 cadets et Top-3 cadettes classement national des cadets de l'Armée – 30 points.